

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE. L'Héraultaise Brigitte Lafourcade est l'une des lauréats du prix régional Coup de Pousse 2014, grâce à son projet axé sur l'habitat participatif. Interview.

« J'ai réalisé que notre région était très dynamique en matière d'innovation »

L'accent de Sud Quel métier exercez-vous ?

Brigitte Lafourcade : Je suis urbaniste qualifiée en libéral et je travaille essentiellement avec les collectivités sur du conseil en aménagement urbain.

L'accent de Sud En quoi consiste votre projet « Bien commun » ?

B.L. : Tout d'abord, je ne suis pas seule à mener ce projet. Il est porté par deux autres associés, Stéfano Singer et Frédéric Jozon. Ensemble, nous avons eu comme idée d'accompagner des groupes d'habitants dans la mise en œuvre de projets d'habitats participatifs.

L'accent de Sud Qu'est-ce que l'habitat participatif ?

B.L. : Ce sont des personnes qui ont envie de vivre ensemble dans un espace commun, tout en ayant leur logement privé.

L'accent de Sud C'est la définition d'une résidence classique ?

B.L. : Non, car dans une résidence classique, la plupart du temps, les résidents partagent uniquement les escaliers et le local à poubelle (*rires*). Mais dans l'habitat participatif, il peut y avoir des jardins ou des potagers à la fois partagés et privés, un espace commun dédié aux jeux pour enfants, une buanderie commune... Et, très souvent, il y a un logement supplémentaire partagé qui permet d'accueillir la famille ou les amis. Tout est possible. C'est une question d'envie commune et d'organisation. Ce n'est pas une entreprise de construction qui décide pour eux mais bien

eux tous ensemble qui choisissent leur future manière de vivre.

L'accent de Sud Quel sera alors votre rôle ?

B.L. : Ce sera tout d'abord d'informer les populations sur ce concept. Mais aussi les collectivités qui peuvent réserver un lot dans leur future Zac pour ce type d'habitat. Et bien entendu des futurs partenaires privés potentiels avec qui nous collaborerons. Notre mission sera ensuite d'accompagner les groupes d'habitants constitués dans l'ensemble de leur démarche, jusqu'à la construction finale.



L'accent de Sud Où en êtes vous aujourd'hui ?

B.L. : Notre société n'est pas encore créée. C'est prévu pour juin. Après avoir été en pré-incubation chez Alter'Incub - incubateur en innovation sociale, ndlr - où nous avons vérifié la viabilité du projet, désormais nous entrons en phase d'incubation.

L'accent de Sud Vous pensiez avoir vos chances au concours ?

B.L. : Oui, un peu, car notre projet touche un sujet sensible : le logement. Et l'habitat participatif est dans le mouvement actuel. De plus, nous ferons partie de l'économie sociale et solidaire. C'est une référence aujourd'hui.



L'accent de Sud Que va vous apporter cette distinction ?

B.L. : Outre l'apport financier de 20 000 euros qui est majeur pour démarrer, elle nous apporte une reconnaissance auprès des futurs partenaires et des banques. Elle nous a aussi donné envie de nous présenter à d'autres concours comme la Yess Académie organisée par le pôle RÉALIS.

L'accent de Sud La soirée de cérémonie organisée par la Région était importante à vos yeux ?

B.L. : Enormément. J'ai réalisé qu'il y avait en Languedoc-Roussillon un fort dynamisme en matière d'innovation. C'est extrêmement motivant. Nous avons l'impression de faire partie de la même aventure et d'être à part entière une pièce de l'économie locale. ■



Un coup de pouce à l'innovation

La Région a lancé dès 2012 le concours régional Coup de Pousse pour valoriser les jeunes entreprises innovantes. Avec une contrainte. Les projets doivent s'appuyer sur l'un des deux axes économiques définis dans le Schéma régional de développement économique : l'économie de proximité ou l'économie productive.

Les lauréats bénéficient d'un prix de 20 000 à 100 000 euros, d'un accompagnement par l'une des pépinières du réseau régional Synersud ou par une structure consulaire et d'un suivi par un comité d'experts sur une durée de 24 mois. ■

LES 14 LAURÉATS COUP DE POUSSE

Axe économie

de proximité - Tourisme

Graine d'entrepreneur :

Skatalunya - D. Legoux (66).

Espoir : Cameleon Media -

L. Deroux et M. Falguera (11) ;

Baz Industries - N. Blin (66), coup

de cœur du jury. **Jeune Pousse :**

Terre Marine - S. et M. Franck (34).

Axe économie de proximité

- Commerce artisanat

Graine d'entrepreneur : Bien

Commun - B. Lafourcade-Fagot -

S. Singer - F. Jozon (34). **Espoir**

et Jeune Pousse : La Coutinelle -

M. Lan Nguyen - L. Marsolat -

N. Ariu - A. Bories (34) ; Pain

et Partage Montpellier - B. Borel -

S. Mouglin - R. Adriansen (34).

Axe économie productive

Graine d'Entrepreneur : Lidra -

M. Lepoutre (30) ; Numalis -

A. Luialalen (34). **Espoir :** Care Labs

SAS - V. Daffourd (34) ; Comwatt

- G. Lamotte, (34) ; Snapkin -

J. Guillaume (34), coup de cœur

de la Région. **Jeune Pousse :**

Matooma - F. Salles (34) ; New

Food Packings - C. Sebban (30).



La visite de la base de travaux du CNM, au sud de Nîmes, a réuni les représentants de l'État, la Région, le Conseil général du Gard et les Agglomérations de Nîmes et Montpellier, tous partenaires du projet.

CONTOURNEMENT DE NÎMES ET MONTPELLIER

La Grande vitesse avance

« C'est avec fierté et espoir que je retrouve ici les partenaires de ce grand projet. » Lors de la visite de la base de travaux du Contournement ferroviaire de Nîmes et Montpellier (CNM) le 4 décembre au Sud de Nîmes, chacun a pu constater, au côté du Président de la Région Damien Alary, que le calendrier et le financement des travaux étaient respectés. Lancés il y a un an, les travaux du CNM aboutiront à la création d'une ligne ferroviaire à grande vitesse entre Nîmes et Montpellier. De quoi mettre Montpellier à moins de trois heures de Paris, augmenter de

30 % le nombre de TER sur l'axe littoral et éviter la circulation de 3 000 poids-lourds par jour. Surtout, la construction du CNM est la première étape d'un projet plus vaste, le passage à la grande vitesse ferroviaire pour le tronçon Nîmes-Perpignan, seul maillon manquant sur l'axe Rotterdam-Séville. Le second tronçon de ce projet global, la Ligne nouvelle Montpellier Perpignan, est actuellement en phase d'études (*lire ci-dessous*). D'un coût global de 2 milliards d'euros (hors gares nouvelles), le CNM est financé à hauteur de 400 millions d'euros par la Région. ■

LIGNE À GRANDE VITESSE

Lettre commune

Ils sont neuf à avoir paraphé le courrier. À l'initiative de la Région, et suite aux propositions de son Président, Damien Alary, lors du dernier comité de pilotage de la Ligne nouvelle Montpellier Perpignan (LNMP), les présidents des collectivités partenaires du projet ont adressé une lettre commune à Alain Vidalies, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. Les neuf partenaires demandent la nomination d'un expert responsable de l'organisation et de la coordination du financement du projet. Autre souhait : que la LNMP devienne une priorité nationale afin de pouvoir prétendre à un financement européen. ■

THÉÂTRE

Convention avec la Mauvaise Tête



Le spectacle Risk, le 20 novembre dernier au TMT. Pour 2014, la Région apporte un soutien de 55 000 euros au théâtre.

Théâtre engagé pour l'écriture contemporaine, le Théâtre de la Mauvaise Tête (TMT), situé à Marvejols, en Lozère, propose une vingtaine de soirées par an, des résidences, des rencontres, des soirées lecture. Pour soutenir son action et l'encourager à construire son projet culturel et artistique sur plusieurs années, la Région vient de signer une convention de trois ans avec cette structure.

Un partenariat qui associe également la Direction régionale des affaires culturelles (Drac), le Conseil général de Lozère et la Ville de Marvejols. Et pour inciter la création et la diffusion de spectacles sur tout le territoire lozérien, la Région accompagne plusieurs acteurs du département comme la salle La Genette Verte à Florac ou l'association ADDA-Scènes Croisées de Lozère à Mende. ■

Révolutions soutenu

Céleste Boursier-Mougenot représentera la France lors de la prochaine Biennale de Venise, du 9 mai au 22 novembre 2015. Le projet de ce plasticien, qui vit et travaille à Sète, a été retenu parmi 35 candidatures. Sollicitée par l'agence qui représente l'artiste, la Région a décidé de soutenir *Révolutions*, la nouvelle œuvre de grande envergure que produira Céleste Boursier-Mougenot pour le Pavillon français, à hauteur de 8 500 euros. C'est la première fois depuis la participation française à la Biennale d'art de Venise que l'Institut français, le ministère des Affaires étrangères et du Développement international et celui de la Culture et de la Communication lancent un appel à projets pour le Pavillon français.